



Stage d'observation en entreprises

publié le 28/06/2018

Les élèves actuellement en 4ème et passant en 3ème feront un stage d'observation en entreprise du 21 au 25 janvier 2019. Il est recommandé de faire les démarches dès maintenant pour être prêt le plus tôt possible. Les conventions nominatives sont prêtes. Les élèves peuvent venir les retirer au secrétariat dès maintenant, et ce jusqu'au 12 juillet 16 h. Ensuite, ils pourront se les procurer dès le 27 août 9 h. Ceci est extrêmement important de chercher un lieu de stage le plus tôt possible.

F. LACHAISE, Principal



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.